

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 03034

Numéro SIREN : 803 518 919

Nom ou dénomination : PRESTACLIC

Ce dépôt a été enregistré le 01/07/2019 sous le numéro de dépôt 9103



PRESTACLIC

31 Rue de la Grosse Pierre

78540 VERNOUILLET

Exercice clos le : 31 décembre 2018

APE : 6202A

SIRET : 80351891900029

SOMMAIRE

PRESTACLIC

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

COMPTES ANNUELS

Compte rendu	3
Bilan - Actif	4
Bilan - Passif	5
Compte de résultat synthétique	6
Compte de résultat synthétique	7
	8

DETAIL DES COMPTES

Bilan - Actif détaillé	9
Bilan - Passif détaillé	10
Compte de résultat détaillé	13
	15

IMPRIMES FISCAUX

Réel Normal	18
	19

COMPTES ANNUELS

COMPTE RENDU

PRESTACLIC

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

Dans le cadre de la mission d'information établie sur la base de procédures convenues réalisée pour l'entité :

PRESTACLIC

Pour l'exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Et conformément aux termes de notre accord signé, nous avons effectué les diligences prévues contractuellement.

Nous rappelons que cette mission ne constitue ni un audit, ni un examen limité, ni une présentation de comptes et qu'il vous appartient, sur la base de la nature et des limites des procédures de contrôle que nous avons définies ensemble et des constats qui en découlent, de tirer vos propres conclusions sur les informations soumises à notre examen.

Les procédures convenues mises en œuvre et les constats qui résultent de ces procédures sont les suivants :

- comptabilisation des pièces comptables et des écritures d'inventaire que vous nous avez fournies
- collecte des informations d'inventaire
- travaux de contrôles partiels sur certains comptes, justification des principaux comptes de bilan et de certains comptes de charges et de produits et rapprochement de certaines données avec les pièces justificatives.

Il est donc précisé que ces comptes n'ont pas l'objet d'une mission normalisée de présentation d'examen ou d'audit.

Fait à Poissy,
Le 13/06/2019.

Cabinet LEBLANC et Associés
Représenté par Florence PIGNY



BILAN - ACTIF

PRESTACLIC

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/18	Valeurs nettes au 31/12/17	Variation	
			en valeur	en %
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillag. indus				
Autres immobilisations corporelles	1 122	1 250	-128	-10
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés/activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 301	3 201	100	3
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	4 423	4 451	-28	-1
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.	13 707		13 707	
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises		14 871	-14 871	-100
Avances et acomptes versés sur commandes	2 600		2 600	
Créances (3)				
Créances clients et comptes rattachés (3)	20 484	40 573	-20 088	-50
Autres (3)	15 262	3 740	11 522	308
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	2 578	7 504	-4 926	-66
Charges constatées d'avance(3)	181		181	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	54 812	66 687	-11 875	-18
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes remboursement des emprunts				
Ecart de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	59 235	71 138	-11 903	-17

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

PRESTACLIC

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

PASSIF	Valeurs au 31/12/18	Valeurs au 31/12/17	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 0)	5 000	5 000		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	4 392	3 613	778	22
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	936	778	158	20
SITUATION NETTE	10 328	9 392	936	10
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	10 328	9 392	936	10
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Empr. et dettes aup. des établiss. de crédit (2)				
Emprunts et dettes financières diverses (3)	20 149	32 228	-12 079	-37
Avances et acptes recus sur cdes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 406	11 755	-5 349	-46
Dettes fiscales et sociales	21 794	16 271	5 523	34
Dettes immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	558	1 493	-935	-63
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	48 907	61 746	-12 840	-21
Ecarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	59 235	71 138	-11 903	-17

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes crédit. de banques

(3) Dont emprunts participatifs

48 907

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

PRESTACLIC

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Du 01/01/18 Au 31/12/18	% CA	Du 01/01/17 Au 31/12/17	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises			155 727	93	-155 727	-100
Production vendue (biens et services)	164 752	100	11 458	7	153 293	
Montant net du chiffre d'affaires	164 752	100	167 185	100	-2 434	-1
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	1 362	1	2 000	1	-638	-32
Autres produits	153		1 766	1	-1 613	-91
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	166 267	101	170 951	102	-4 685	-3
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			75 638	45	-75 638	-100
Variation de stocks			-5 015	-3	5 015	-100
Achats de matières premières et autres approvisionnements	26 750	16			26 750	
Variation de stocks	1 164	1			1 164	
Autres achats et charges externes	83 443	51	42 790	26	40 653	95
Impôts, taxes et versements assimilés	1 128	1	1 059	1	70	7
Salaires et traitements	51 273	31	35 918	21	15 355	43
Charges sociales	16 708	10	12 239	7	4 469	37
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	869	1	774		95	12
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	73		75		-2	-2
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	181 408	110	163 477	98	17 931	11
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-15 141	-9	7 474	4	-22 615	-303
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

PRESTACLIC

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Du 01/01/18 Au 31/12/18	% CA	Du 01/01/17 Au 31/12/17	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change			45		-45	-100
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			45		-45	-100
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES						
RÉSULTAT FINANCIER			45		-45	-100
RÉSULTAT COURANT avant impôts	-15 141	-9	7 519	4	-22 660	-301
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	18 170	11			18 170	
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	18 170	11			18 170	
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	2 083	1	7 666	5	-5 583	-73
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 083	1	7 666	5	-5 583	-73
RESULTAT EXCEPTIONNEL	16 087	10	-7 666	-5	23 753	-310
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	10		-925	-1	935	-101
TOTAL DES PRODUITS	184 437	112	170 996	102	13 441	8
TOTAL DES CHARGES	183 501	111	170 218	102	13 283	8
Bénéfice ou Perte	936	1	778		158	20

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

DETAIL DES COMPTES

BILAN - ACTIF DÉTAILLÉ

PRESTACLIC

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/18	Valeurs nettes au 31/12/17	Variation	
			en valeur	en %
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	1 122	1 250	-128	-10
<i>Materiel de bureau et informat</i>	3 836	3 096	740	24
<i>Amortis. mater. bureau et info</i>	-2 714	-1 846	-869	-47
Immobilisations financières (2)				
Autres immobilisations financières	3 301	3 201	100	3
<i>Depots et cautionnements verse</i>	2 161	2 061	100	5
<i>Depots la p'tite pierre</i>	1 140	1 140		
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	4 423	4 451	-28	-1
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.	13 707		13 707	
<i>Stock mat 1eres fournitures</i>	13 897		13 897	
<i>Prov depr mat 1eres et fourn.</i>	-190		-190	
Marchandises		14 871	-14 871	-100
<i>Marchandise (ou groupe) a</i>		15 061	-15 061	-100
<i>Deprec. stocks marchan.</i>		-190	190	100
Avances et acomptes versés sur commandes	2 600		2 600	
<i>Frs avances acptes / cdes</i>	2 600		2 600	
Créances (3)				
Créances Clients et comptes rattachés (3)	20 484	40 573	-20 088	-50
<i>Abscisse signaletique</i>	1 229	220	1 009	459
<i>Acav systemes</i>	36		36	
<i>Prestation</i>	59		59	
<i>Prestation</i>	24		24	
<i>Alphadiab</i>	90		90	
<i>Arnaud lefaure</i>	113	87	26	30
<i>Abonnements - 2018</i>	84		84	
<i>Prestaclic atmosfaire prestac</i>	120		120	
<i>Atom ressources</i>	26		26	
<i>Fact. 1246</i>	21		21	
<i>Biomedys</i>		1 080	-1 080	-100
<i>Fact. 959</i>	145		145	
<i>Facture 1 sur 21 maintenance 2</i>	168		168	
<i>Cate marketing</i>	2 406		2 406	
<i>Fact. 1037</i>	54	54		
<i>Charles tonnel</i>	14		14	
<i>Clichy montmartre billard club</i>	444		444	
<i>Clim lambert</i>		168	-168	-100
<i>Columbus</i>	180		180	
<i>Clim lambert</i>	307	203	104	51
<i>Columbus</i>	432	6 298	-5 866	-93
<i>Comptoir de l'imagerie</i>	1 140		1 140	
<i>Constance associes</i>	852		852	
<i>Delhoume</i>	173		173	
<i>Etablissements broyez</i>	375		375	
<i>Euro-prefa stella telecom</i>	29		29	
<i>Fast lane</i>	111	107	4	4
<i>Ffsq</i>	253	315	-62	-20
<i>Ficodex</i>	60	120	-60	-50
<i>Forme et fonction studio</i>		2 850	-2 850	-100
<i>France éclairage distribution</i>	96		96	
<i>Franck ross immobilier</i>		68	-68	-100
<i>Abonnements 2016 et 2017 & con</i>	600		600	
	422		422	
	48		48	

BILAN - ACTIF DÉTAILLÉ

PRESTACLIC

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/18	Valeurs nettes au 31/12/17	Variation	
			en valeur	en %
N/a 411fremo		1 200	-1 200	-100
Georgelin automobiles	150	1 668	-1 518	-91
Guinet stephanie	68	26	42	162
Hardouin loc	204		204	
Henri montaigu	1 716	19	1 697	
Herry caroline	63	22	40	179
Home g trouve	88	19	68	350
Julie l'hotel delhoume	222	18	204	
Fact. 1163	270		270	
La plage	193	172	22	13
Leaders club de france	504	665	-161	-24
	24		24	
	960		960	
	72		72	
Loca buro	391	391		
Maeva vanbergue	84		84	
Rem chq ref10200a02	62	59	3	5
Maxime cessieux		954	-954	-100
Maya assi	103	173	-70	-41
Prestation	11		11	
Openip	30	30		
Optique scaillierez	238		238	
Abonnements annuels (hebergeme	96		96	
Pauline mouret	250	108	142	131
	84		84	
Sabine thibault		12	-12	-100
Saint martin avocats	1 044		1 044	
Satyam	394		394	
Sdme	187	91	96	105
Sebr	219	330	-111	-34
Sentis productions	312	204	108	53
Scp edition		66	-66	-100
Syndic +	149	112	37	33
Rem chq ref10200a02	359	4 411	-4 052	-92
Ufolep 78	79		79	
	412		412	
Vac		206	-206	-100
	1 104		1 104	
Installation onduleur	48		48	
Clients douteux	822	1 857	-1 035	-56
Clients factures a etablr		17 688	-17 688	-100
Depr. des comptes clients	-636	-1 498	862	58
Autres (3)	15 262	3 740	11 522	308
Aliexpress luxembourg	686		686	
	521		521	
Bricolage	234	234		
Bureau vallee	174		174	
Da sheng international	499	499		
Www.dhl.fr le bourget	56		56	
Divers	649		649	
Dyn*dyn.com 603-668-4998 40\$	50		50	
Fluke mat	301	301		
Fnac	60		60	
Infomaniak	317		317	
Ldlc	704		704	
Ovh	47		47	
Pc engines gmbh	551		551	
Hebergement clients	312		312	
Spyhunter	42		42	
Stattel	117		117	
Toner services	314		314	
Ups	152		152	
Etat impot sur les benefices	1 006	2 193	-1 187	-54

BILAN - ACTIF DÉTAILLÉ

PRESTACLIC

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/18	Valeurs nettes au 31/12/17	Variation	
			en valeur	en %
<i>Tva ded immobilisations tn</i>	148		148	
<i>Tva intracom</i>	25		25	
<i>Tva deductible 20 %</i>	8 024		8 024	
<i>Tva collectee</i>		512	-512	-100
<i>Tva sur factures non parvenues</i>	273		273	
Disponibilités	2 578	7 504	-4 926	-66
<i>Comptes en monnaie nationale</i>	2 483	6 145	-3 661	-60
<i>Paypal</i>	83	1 206	-1 122	-93
<i>Mooncard</i>	11	154	-143	-93
Charges constatées d'avance (3)	181		181	
<i>Charges constatees avance</i>	181		181	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	54 812	66 687	-11 875	-18
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	59 235	71 138	-11 903	-17

BILAN - PASSIF DÉTAILLÉ

PRESTACLIC

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

PASSIF	Valeurs au 31/12/18	Valeurs au 31/12/17	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 0)	5 000	5 000		
Capital	5 000	5 000		
Réserves				
Report à nouveau	4 392	3 613	778	22
Report à nouveau (solde credit	4 392	3 613	778	22
Résultat de l'exercice (bénéfice / perte)	936	778	158	20
SITUATION NETTE	10 328	9 392	936	10
TOTAL CAPITAUX PROPRES	10 328	9 392	936	10
AUTRES FONDS PROPRES				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts et dettes financières diverses (3)	20 149	32 228	-12 079	-37
Depots et cautionnements recus	2 030	2 110	-80	-4
Associé volpi s	18 120	30 119	-11 999	-40
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 406	11 755	-5 349	-46
Alexinux	84		84	
Amazon		100	-100	-100
Biztpe	96	888	-792	-89
Champagne goulin-roualet		256	-256	-100
Digital ocean	66		66	
	137		137	
Free	10		10	
Grefe du trib de co versaille		47	-47	-100
Passerelle analogique voip - 1		68	-68	-100
It logic		2 214	-2 214	-100
Vir mission comptable 2572		2 462	-2 462	-100
Cabinet leick	600	600		
Oneprovider 893085	259		259	
Orange	186	5	181	
Spotify	15		15	
Fournisseurs	4 952	5 114	-162	-3
Dettes fiscales et sociales	21 794	16 271	5 523	34
Personnel	3 995	1 606	2 389	149
Dettes provisio. pour conges p	484	371	113	30
Securite sociale	1 906	2 992	-1 086	-36
Caisse de retraite malakoff	2 151	1 416	735	52
Cipres prevoyance	963	840	123	15
Charges sociales sur conges pa	59	2	57	
Org.soc. charges a payer	1 948		1 948	
Tva intracommunautaire	25		25	
Tva a decasser	4 846	5 447	-601	-11
Tva deductible 20 %		862	-862	-100
Tva collectee	4 558		4 558	
Tva sur factures non parvenues		346	-346	-100
Tva en attente collectee 20 %		1 577	-1 577	-100
Autres charges a payer	859	812	47	6
Autres dettes	558	1 493	-935	-63
Afl conseil		132	-132	-100
Biomedys	180		180	
Telephonie voip	223		223	
Sfmni	54		54	

BILAN - PASSIF DÉTAILLÉ

PRESTACLIC

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

PASSIF	Valeurs au 31/12/18	Valeurs au 31/12/17	Variation	
			en valeur	en %
Avoir a etablr Viplo	101	1 260 101	-1 260	-100
TOTAL DETTES	48 907	61 746	-12 840	-21
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	59 235	71 138	-11 903	-17

(1) Dont à moins d'un an

48 907

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

PRESTACLIC

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Du 01/01/18 Au 31/12/18	% CA	Du 01/01/17 Au 31/12/17	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises			155 727	93	-155 727	-100
<i>Ventes de marchandises</i>			155 727	93	-155 727	-100
Production vendue (biens et services)	164 752	100	11 458	7	153 294	
<i>Ps sv et maintenance</i>	155 805	95			155 806	
<i>Sv fournis ligne internet</i>	1 056	1			1 056	
<i>Regul ca exo anterieurs</i>	286				286	
<i>Commissions ovh / open ip</i>	2 642	2	5 931	4	-3 288	-55
<i>Refacturation loyers</i>	4 963	3	5 528	3	-564	-10
Montant net du chiffre d'affaires	164 752	100	167 185	100	-2 434	-1
Reprises sur prov. (amorts), transf. charges	1 362	1	2 000	1	-637	-32
<i>Creances</i>	862	1			863	
<i>Transferts de charges d'expl.</i>	500		2 000	1	-1 500	-75
Autres produits	153		1 766	1	-1 613	-91
<i>Produits divers gestion couran</i>	153		1 766	1	-1 613	-91
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	166 267	101	170 951	102	-4 685	-3
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises			75 638	45	-75 638	-100
<i>Achats de mses</i>			75 638	45	-75 638	-100
Variation de stocks			-5 015	-3	5 015	-100
<i>Variation stocks de marchandis</i>			-5 015	-3	5 015	-100
Achats de mat. premières et autres appro.	26 750	16			26 750	
<i>Achats stocks mat pre & fourn</i>	24 582	15			24 582	
<i>Achats mp intra com</i>	1 381	1			1 381	
<i>Achats mp export</i>	787				787	
Variation de stocks	1 164	1			1 164	
<i>Var stocks mat prem & fourn</i>	1 164	1			1 164	
Autres achats et charges externes	83 443	51	42 790	26	40 653	95
<i>Sous traitance telefonique</i>	36 350	22	3 273	2	33 077	
<i>Ss traitce google mess stockag</i>	1 095	1			1 095	
<i>Ss traitce serveurs</i>	3 495	2			3 495	
<i>Fourn non stockees edf</i>	273		175		98	56
<i>Fournit. entretien & petit equ</i>	573		369		204	55
<i>Fournitures administratives</i>	478		160		318	198
<i>Achats abt adsl, fax</i>	922	1			922	
<i>Achat materiel a l'etranger</i>	124				124	
<i>Sous-traitance generale</i>	320		217		103	48
<i>Ss traitce serveur virtuel</i>	266				266	
<i>Locations immobilieres</i>	6 840	4	6 840	4		
<i>Locations mobilieres</i>	82		141		-59	-42
<i>Charges locatives et de coprop</i>	2 047	1	2 681	2	-634	-24
<i>Entretiens et reparations</i>	15		1 516	1	-1 501	-99
<i>Primes d'assurance</i>	440		804		-364	-45
<i>Commissions & courtages sur ve</i>	2 650	2	1 855	1	795	43
<i>Honoraires expert comptable</i>	7 139	4	3 402	2	3 737	110
<i>Honoraires comptabilites</i>	1 884	1	5 400	3	-3 516	-65
<i>Frais d'actes et de contentieu</i>	52		56		-4	-7
<i>Cadeaux a la clientele</i>	1 521	1	737		784	106
<i>Publications</i>	56				56	
<i>Transports biens & collectifs</i>	273		240		33	14
<i>Voyages et déplacements</i>	2 448	1	1 157	1	1 291	112

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

PRESTACLIC

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Du 01/01/18 Au 31/12/18	% CA	Du 01/01/17 Au 31/12/17	% CA	Variation	
					en valeur	en %
<i>Remb kilometrique volpi s</i>	9 508	6	9 079	5	430	5
<i>Missions</i>	875	1	1 738	1	-863	-50
<i>Receptions</i>	1 474	1	322		1 151	357
<i>Frais postaux et de telecomm.</i>	810		810			
<i>Services bancaires et assim.</i>	1 228	1	1 308	1	-79	-6
<i>Frais bancaires moocard</i>	20		96		-76	-79
<i>Frais paypal</i>	185		415		-230	-55
Impôts, taxes et versements assimilés	1 128	1	1 059	1	70	7
<i>Part. employ. a form. prof. c</i>	297		197		100	51
<i>Contribution economique territ</i>	831	1	850	1	-19	-2
<i>Taxes diverses</i>			12		-12	-100
Salaires et traitements	51 273	31	35 918	21	15 355	43
<i>Salaires appointements</i>	51 160	31	35 867	21	15 293	43
<i>Conges payes</i>	113		51		62	123
Charges sociales	16 708	10	12 239	7	4 469	37
<i>Cotisations urssaf</i>	10 918	7	7 695	5	3 223	42
<i>Cotisations aux mutuelles/prev</i>	3 718	2	3 339	2	380	11
<i>Cotisations retraites (cadres)</i>	3 031	2	2 080	1	951	46
<i>Cotisations aux autres org. so</i>	57		-107		163	-154
<i>Cice</i>	-1 016	-1	-768		-248	32
Dot. aux amortissements et dépréc.						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	869	1	774		95	12
<i>Immobilisations corporelles</i>	869	1	774		95	12
Autres charges	73		75		-2	-2
<i>Charges diverses gestion coura</i>	73		75		-2	-2
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	181 408	110	163 477	98	17 931	11
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-15 141	-9	7 474	4	-22 615	-303
Quotes-parts résultat sur op. faites en commun						
Produits financiers						
Différences positives de change			45		-45	-100
<i>Gains de change</i>			45		-45	-100
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			45		-45	-100
Charges financières						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES						
RÉSULTAT FINANCIER			45		-45	-100
RÉSULTAT COURANT	-15 141	-9	7 519	4	-22 660	-301
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	18 170	11			18 170	
<i>Autres prod. except. sur op. g</i>	18 170	11			18 170	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	18 170	11			18 170	
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	2 083	1	7 666	5	-5 583	-73
<i>Penalites amendes fisc. & pena</i>	135		966	1	-831	-86
<i>Aut. charg. excep. sur oper. g</i>			6 700	4	-6 700	-100
<i>Autres charges excep</i>	1 948	1			1 948	

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

PRESTACLIC

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Du 01/01/18 Au 31/12/18	% CA	Du 01/01/17 Au 31/12/17	% CA	Variation	
					en valeur	en %
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 083	1	7 666	5	-5 583	-73
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	16 087	10	-7 666	-5	23 753	-310
Impôt sur les bénéfices	10		-925	-1	935	-101
Impôts sur les bénéfices	10		8		2	25
Ci apprentissage			-933	-1	933	-100
TOTAL DES PRODUITS	184 437	112	170 996	102	13 441	8
TOTAL DES CHARGES	183 501	111	170 218	102	13 283	8
Bénéfice ou Perte	936	1	778		158	20

IMPRIMES FISCAUX

PRESTACLIC

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

IMPRIMES FISCAUX

N° 11084* 20

Formulaire obligatoire
(art.223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01/01/18	et clos le	31/12/18	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
PRESTACLIC 31 Rue de la Grosse Pierre 78540 VERNUILLET			
SIRET 8 0 3 5 1 8 9 1 9 0 0 0 2 9		Mél : contact@prestaclic.fr	
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées Conseil en systèmes et logiciels informa Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3 % ou à 31 % *	Bénéfice imposable à 28 %	Déficit
	Bénéfice imposable à 15 %	65	

2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15 %	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %
	PV à long terme imposables à 19 %	PV à long terme imposables à 0 %
	Autres PV imposables à 19 %	PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	Autres dispositifs
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la formule n°2065-SD)

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	Nom / Adresse
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	N°
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	Nom / Adresse
	N°

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI X NON Si oui, indication du logiciel utilisé ISACOMPTA CONNECT

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :		Nom et adresse du conseil :	
LEBLANC ET ASSOCIES 1 Avenue du Maréchal Foch 78300 POISSY			
Tél : 0139790064		Tél :	
OGA/OMGA	Visueur conventionné	Identité du déclarant :	
(Cocher la case correspondante)		Date : 16/05/19 Lieu : Vernouillet	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du visueur conventionné :		Qualité et nom du signataire : Président Stéphane Volpi	
N° d'agrément du CGA/OMGA/visueur conventionné		Signature	

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2019 et clos en cours d'année 2019, le taux normal d'IS est de 31% (au lieu de 33 1/3 %). Dans ce cas précis, le taux d'impôt sur les sociétés appliqué doit être précisé en annexe libre de la liasse fiscale (cf. la rubrique « Nouveautés » de la notice du formulaire n° 2065-SD).

H	RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIVITÉS DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS									
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a			payées par un établissement chargé du service des titres	b		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)								c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées								d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)								e		
								f		
								g		
								h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)								i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI								j		
Montant des revenus répartis (5)								Total (a à h)		
I	REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants			Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :					
					à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
1			2	3	4	5	6	7	8	
J	DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)										
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
K	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION									
REMUNERATIONS					MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15 %					
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)					MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice					
					MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice					
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)					MVLT réalisée au cours de l'exercice					
					MVLT restant à reporter					

Désignation de l'entreprise : <u>PRESTACLIC</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>					
Adresse de l'entreprise <u>31 Rue de la Grosse Pierre 78540 VERNUILLET</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>					
Numéro SIRET* <u>8 0 3 5 1 8 9 1 9 0 0 0 2 9</u>			Néant ☐ *				
		Exercice N clos le, <u>31/12/2018</u>					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
		Net 3					
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC			
		Frais de développement*	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	2 714		
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV			
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	3 301		
	TOTAL (II)		BJ	BK	2 714	4 423	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	13 897	190	13 707
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	2 600		2 600
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	21 120	636	20 484
		Autres créances (3)	BZ	CA	15 262		15 262
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
		Disponibilités	CF	CG	2 578		2 578
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	181		181
		TOTAL (III)	CJ	CK	55 637	826	54 812
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW					
Primes de remboursement des obligations (V)		CM					
Ecart de conversion actif * (VI)		CN					
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	62 775	3 540	59 235	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		PRESTACLIC		Néant ☐ *		
				Exercice N 31/12/2018		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)			DA	5 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	4 392	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	936	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	10 328	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	20 149	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	6 406	
	Dettes fiscales et sociales			DY	21 794	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	558	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	48 907		
Ecart de conversion passif *			(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	59 235		
RENOVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
			Ecart de réévaluation libre		1D	
			Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	48 907	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : PRESTACLIC							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France			Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	164 752	FH		FI	164 752	
		FJ	164 752	FK		FL	164 752	
	Chiffres d'affaires nets *					FM		
	Production stockée *					FN		
	Production immobilisée *					FO		
	Subventions d'exploitation					FP	1 362	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FQ	153	
	Autres Produits (1) (11)					FR	166 267	
Total des produits d'exploitation (2) (I)								
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	26 750	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	1 164	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	83 443	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	1 128	
	Salaires et traitements *					FY	51 273	
	Charges sociales (10)					FZ	16 708	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	869	
			- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD			
	Autres charges (12)					GE	73	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	-15 141
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
	Total des produits financiers (V)						GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
	Total des charges financières (VI)						GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	-15 141

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise <u>PRESTACLIC</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	18 170
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	18 170
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	2 083
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	2 083
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	16 087
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	10
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	184 437
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	183 501
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	936
RENOVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	500
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Abandon de compte courant avec clause de retour à meilleur fortune			18 170
Pénalité de retard		135	
Régularisation suite contrôle URSSAF		1 948	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise PRESTACLIC										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD		KE		KF			
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		[Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants	M3		KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX		
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	3 096	LC		LD	740	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
	TOTAL III				LN	3 096	LO		LP	740		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
		Autres participations				8U		8V		8W		
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières				1T	3 201	1U		1V	100			
TOTAL IV				LQ	3 201	LR		LS	100			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	6 297	ØH		ØJ	840			

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
				par virements de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
				1		2		3		4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	IO		LV		LW		1X			
CORPORELLES	Terrains	IP		LX		LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	3 836	MU		
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
TOTAL III		IY		NG		NH	3 836	NI			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7		ØW			
	Autres participations	IØ		ØX		ØY		ØZ			
	Autres titres immobilisés	I1		2B		2C		2D			
	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E		2F	3 301	2G			
	TOTAL IV	I3		NJ		NK	3 301	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK		ØL	7 137	ØM			

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Exercice N clos le 31/12/2018

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : PRESTACLIC

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032

Désignation de l'entreprise PRESTACLIC										Néant ☐ *			
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY			EL			EM			EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE			PF			PG			PH	
Terrains			PI			PJ			PK			PL	
Constructions	Sur sol propre		PM			PN			PO			PQ	
	Sur sol d'autrui		PR			PS			PT			PU	
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions		PV			PW			PX			PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ			QA			QB			QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD			QE			QF			QG	
	Matériel de transport		QH			QI			QJ			QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	1 846		QM	869		QN			QO	2 714
	Emballages récupérables et divers		QP			QR			QS			QT	
TOTAL III			QU	1 846		QV	869		QW			QX	2 714
TOTAL GENERAL (I + II + III)			ØN	1 846		ØP	869		ØQ			ØR	2 714

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres Immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d' autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat.bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW						NY						NZ	
Total général non ventilé (NS+NT+NU)															
Total général non ventilé (NW-NY)															

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *											
Frais d'émission d'emprunt à évaluer			Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice	
Primes de remboursement des obligations									Z9			Z8	
									SP			SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise PRESTACLIC								Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
TOTAL I		3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II		5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- Titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours		6N	190	6P		6R		6S	190
	Sur comptes clients		6T	1 498	6U		6V	862	6W	636
	Autres provisions pour dépréciation (1)*		6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III		7B	1 688	TY		TZ	862	UA	826
	TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C	1 688	UB		UC	862	UD	826
Dont dotations et reprises		{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE		UF	862				
			UG		UH					
			UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l' entreprise : PRESTACLIC					Néant ☐ *						
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	3 301	UV		UW	3 301			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	822		822					
	Autres créances clients		UX	20 298		20 298					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)		Z1								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	1 006		1 006					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	8 470		8 470					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	5 786		5 786					
	Charges constatées d'avance		VS	181		181					
TOTAUX		VT	39 864	VU	36 563	VV	3 301				
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	2 030		2 030						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	6 406		6 406						
Personnel et comptes rattachés		8C	4 479		4 479						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	7 027		7 027						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	9 429		9 429						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	859		859						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	18 120		18 120						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	558		558						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	48 907	VZ	48 907						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : PRESTACLIC				Formulaire déposé au titre de l'IR		ET		Néant ☐ *	Exercice N, clos le : 31/12/2018	
I. RÉINTÉGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L' EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)							WA	936	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE		WB		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les voitures de sociétés (entreprises à l'IS)		WG		XE		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		XW	135	
	Amendes et pénalités		WJ	135	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)							I7	10	
Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées aux taux à 0 %					I8		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions					WN		
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)							XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		WQ		
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3			
							WR	1 081		
II. DÉDUCTIONS								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*							WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058- B-SD, cadre III)							WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					WV			
		- imposées au taux de 0 %					WH			
		- imposées au taux de 19 %					WP			
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW			
		- imputées sur les déficits antérieurs					XB			
	Autres plus-values imposées aux taux de 19 %							IG		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*							WZ			
Régime des sociétés mères et des filiales *		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation					2A			
Produit net des actions et parts d'intérêts :										
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *							ZY		
	Majoration d'amortissement*							XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)		L2	Jeunes entreprises innovantes (art.44 sexies A)		L5	
		Pôle de compétitivité hors CICE (Art. 44 undecies)	L6	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA	
		ZFU-TE (art. 44 octies et octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		XC	
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)			PC			
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)							XS			
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI		XG	1 016	
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL							TOTAL II			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		déficit (II moins I)		XI	65	XJ		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL		XL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *										
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	65	XO		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

Désignation de l'entreprise <u>PRESTACLIC</u>		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (différence K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1.1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	543
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. le bis A1. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	YO
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case comprend au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise <u>PRESTACLIC</u>															Néant ☐ *										
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC	3 613			AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves			ZB													
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	778				Dividendes			ZD													
	Prélèvements sur les réserves			ØE					Autres répartitions			ZE													
									Report à nouveau			ZF													
	TOTAL I			ØF	4 392				TOTAL II (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)			ZG	4 392												
															ZH	4 392									
RENSEIGNEMENTS DIVERS															Exercice N :										
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail)										J7		)	YQ											
	- Engagements de crédit-bail immobilier													YR											
	- Effets portés à l'escompte et non échus													YS											
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTÉRIEURES	- Sous-traitance													YT	41 527										
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)										J8	8 969	)	XQ	8 969										
	- Personnel extérieur à l'entreprise													YU											
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)													SS	11 725										
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages													YV											
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)										ES		)	ST	21 222										
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052													ZJ	83 443										
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE													YW	831										
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)										ZS		)	9Z	297										
	Total du compte correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052													YX	1 128										
T. V. A.	- Montant de la T.V.A. collectée													YY	35 656										
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations													YZ	12 778										
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2018) *													ØB	51 160										
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *													ØS											
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *													ZK	%										
	- Numéro de centre agréé *			XP					- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)			Si oui cocher 1 sinon 0		ZR											
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice													RG											
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies													RH											
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.			JA				Plus-values à 15 %			JK				Plus-values à 0 %			JL							
								Plus-values à 19 %			JM				Imputations			JC							
	Groupe : résultat d'ensemble.			JD				Plus-values à 15 %			JN				Plus-values à 0 %			JO							
								Plus-values à 19 %			JP				Imputations			JF							
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH				N° SIRET de la société mère du groupe			JJ														

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n°2058-NOT pour le régime de groupe)

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES

Désignation de l'entreprise : PRESTACLICNéant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	⑪
I. Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II. Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨						
	Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩						
	Cadre C : autres plus-values taxable à 19 % ⑪		(A)	(B) (ventilation par taux)			(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

Désignation de l'entreprise : <u>PRESTACLIC</u>	Formulaire déposé au titre de l'IR	EU		Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées	Imposition répartie				
au cours de l'exercice	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : PRESTACLIC

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ② .	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ①	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12,80 % ②	Imputation sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①		Moins values			Imputations sur les plus-values à long terme ⑤	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥ ⑦
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ③	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ④			
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

Formulaire obligatoire
(article 53 A du Code
général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>PRESTACLIC</u>				Néant ☒ *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19 %	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2				
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7				
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS *(5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)						
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

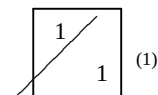
Désignation de l'entreprise : PRESTACLIC										Néant ☐ *		
Exercice ouvert le : 01/01/2018				et clos le : 31/12/2018				Durée en nombre de mois 1 2				
DÉCLARATION DES EFFECTIFS												
Effectif moyen du personnel * :								YP	2			
Dont apprentis								YF				
Dont handicapés								YG				
Effectifs affectés à l'activité artisanale								RL				
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE												
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE												
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises								OA	164 752			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées								OK				
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								OL				
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges								OT				
TOTAL 1								OX	164 752			
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée												
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								OH	153			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation								OE				
Subventions d'exploitation reçues								OF				
Variation positive des stocks								OD				
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée								OI				
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation								XT				
TOTAL 2								OM	153			
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾												
Achats								ON	70 061			
Variation négative des stocks								OQ	1 164			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances								OR	33 210			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								OS				
Taxes déductibles de la valeur ajoutée								OZ				
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								OW	73			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée								OU				
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								O9				
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								OY				
TOTAL 3								OJ	104 508			
IV - Valeur ajoutée produite												
Calcul de la Valeur Ajoutée								(Total 1 + total 2 - total 3)		OG	60 396	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises												
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).								SA	60 396			
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE												
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD												
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case								EV				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)								GX				
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)								HY				
Période de référence								GY				
Date de cessation								HR				

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.



COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Néant * ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2018

N° SIRET

8 0 3 5 1 8 9 1 9 0 0 0 2 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

PRESTACLIC

ADRESSE (voie)

31 Rue de la Grosse Pierre

CODE POSTAL

78540

VILLE

VERNOUILLET

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

MR

Nom patronymique

VOLPI

Prénom(s)

STEPHANE

Nom marital

% de détention

100,0000

Nb de parts ou actions

100,00

Naissance :

Date

13/04/1959

N° Département

75

Commune

PARIS-15

Pays

France

Adresse :

N°

6

Voie

Rue Lamartine

Code Postal

78570

Commune

ANDRESY

Pays

France

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFIP N° 2059-G-SD 2019



(1)

☒ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

N° SIRET : 80351891900029

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE PRESTACLIC

ADRESSE (voie) 31 Rue de la Grosse Pierre

CODE POSTAL 78540

VILLE VERNOUILLET

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

PRESTACLIC

S.A.S.U. au capital de 5 000 Euros
Siège social : 31 rue de la Grosse Pierre
78540 Vernouillet
R.C.S. VERSAILLES B 803 518 919

Stock au	Marques	Type	Prix Unitaire	Total
31/12/18				
	5 YEALINK (IT-LOGIQ)	Tel T46G	124,00 €	620,00 €
	1 YEALINK (IT-LOGIQ)	Tel T46S	122,00 €	122,00 €
	6 YEALINK (IT-LOGIQ)	Tel T23G	55,00 €	330,00 €
	2 YEALINK (IT-LOGIQ)	Tel T42G	88,00 €	176,00 €
	3 YEALINK (IT-LOGIQ)	Tel T42S	76,00 €	228,00 €
	1 YEALINK (IT-LOGIQ)	Tel W56H	60,00 €	60,00 €
	1 YEALINK (IT-LOGIQ)	Repeteur RT20	90,00 €	90,00 €
	2 YEALINK (IT-LOGIQ)	Repeteur RT30	90,00 €	180,00 €
	0 YEALINK (IT-LOGIQ)	Casque	40,00 €	0,00 €
	3 YEALINK (IT-LOGIQ)	Tel Dect	52,00 €	156,00 €
	1 YEALINK (IT-LOGIQ)	Extension	100,00 €	100,00 €
	3 GIGASET	N510 Pro	63,00 €	189,00 €
	1 Adibla	Casque	82,50 €	82,50 €
	1 Jabra	Pro 920	115,00 €	115,00 €
	1 Huawei	carte + antennes 4G	96,42 €	96,42 €
	1 Samsung (Amazon)	Ecran 32"	277,16 €	277,16 €
	0 Lenovo (Digital River)	Pc portable	535,90 €	0,00 €
	2 PATTON 466 (IT-LOGIQ)	Passerelle	670,00 €	1 340,00 €
	1 PATTON 4120 (IT-LOGIQ)	Passerelle	322,00 €	322,00 €
	0 Dlink	Switch DGS-1210-28P	306,00 €	0,00 €
	1 Dlink	Switch DGS-1210-8P	100,00 €	100,00 €
	2 Dlink	Switch DGS-1210-24P	234,00 €	468,00 €
	4 Dlink	Switch DGS-1110-16	121,00 €	484,00 €
	1 Netgear	Switch 24 Ports	130,00 €	130,00 €
	1 Grandstream	Passerelle	165,00 €	165,00 €
	0 Transcend	Disque Dur externe	57,50 €	0,00 €
	2 NUC	PC Fixe	483,00 €	966,00 €
	1 TP-LINK	Routeur	124,00 €	124,00 €
	2 TP-LINK	switch 5 port	40,00 €	80,00 €
	1 TP-LINK	switch 5 port	23 €	23,00 €
	1 TP-LINK	switch 8 port	24,00 €	24,00 €
	1 TP-LINK	Switch POE 8 ports	83,32 €	83,32 €
	3 TP-LINK	Wifi-ac1750	107 €	321,00 €
	0 CISCO	Switch 8 ports	89,00 €	0,00 €
	1 Inateck	Station USB	23,32 €	23,32 €
	0 Benq	Ecran 24"	166,66 €	0,00 €
	1 Asus	Routeur 4G	120,80 €	120,80 €
	1 Sierra	Carte 4G	66,76 €	66,76 €
	4 Vkworld	Tel Portable	19,00 €	76,00 €
	1 Xiaomi Redmi Note 5	Tel Portable	172 €	172,00 €
	1 Xiaomi Mix2	Tel Portable	493,00 €	493,00 €
	1 OnePlus 5	Tel Portable	395,00 €	395,00 €
	1 OnePlus5T	Tel Portable	499,00 €	499,00 €
	1 OnePlus	Tel portable	399,00 €	399,00 €
	2 Meraki	Routeur double Wan	390,00 €	780,00 €

1	Oui Duo	Doubleur Sim Iphone	69,54 €	69,54 €
5	Pcengines	APU FW 3 ETH	129,00 €	645,00 €
1	Odroid	Mini Pc	98,00 €	98,00 €
0	SYNOLOGY	NAS	300,00 €	0,00 €
1	QNAP	NAS	208,29 €	208,29 €
1	WD	Disque Dur	184,25 €	184,25 €
700		Câbles Ethernet	1,00 €	700,00 €
4	Logicom	Tel dect	19,00 €	76,00 €
1		Mini PC	142,00 €	142,00 €
1		Clavier Bluetooth	24,12 €	24,12 €
1		Divers connectiques	300,00 €	300,00 €
1	ACER Revo	PC	224,00 €	224,00 €
1	APC	Onduleur	158,25 €	158,25 €
1	Sunydeal	Chargeur	14,15 €	14,15 €
1	IfixIt	Outils	54,12 €	54,12 €
0	Z83II	Mini PC	83,37 €	0,00 €
2	Z83V	Mini PC	76,53 €	153,06 €
0	Shuttle	PC	177,00 €	0,00 €
1	MiKrotik	Wifi	48,00 €	48,00 €
3	Ubiquiti	Wifi	107,00 €	321,00 €

Total

13 897,06 €

Inventaire certifié exact par Stéphane VOLPI

signature :



PRESTACLIC

S.A.S.U. au capital de 5 000 Euros
Siège social : 31 rue de la Grosse Pierre
78540 Vernouillet
R.C.S. VERSAILLES B 803 518 919

PROCÈS VERBAL DES DÉCISIONS **DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE** **DU 31/05/ 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le trente et un mai à vingt heures, a eu lieu, au siège social et sur la convocation du Président, l'Assemblée Générale Ordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Rapport de la présidence, examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/ 2018, quitus à donner à la présidence,
- 2- Affectation des soldes,
- 3- Distribution de dividendes,
- 4- Approbation des opérations visées par l'article L 223-19 du Code de Commerce,
- 5- Abandon de compte courant avec clause de retour à meilleure fortune.

ETAIT PRESENT :

- Stéphane VOLPI, associé unique, propriétaire de 100 parts, soit la totalité des parts de la société.

L'Assemblée est présidée par son Président, Monsieur Stéphane VOLPI.

L'associé unique présent possédant la totalité du capital, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président rappelle que tous les documents énumérés par l'article L 223-26 du Code de Commerce ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président donne ensuite lecture du rapport de gestion.

Enfin, le Président déclare la discussion ouverte. Diverses observations sont échangées et, personne ne demandant plus la parole, il met aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE DÉCISION

APPROBATION DES DOCUMENTS PRÉSENTES A L'ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée Générale des associés, après avoir entendu le rapport de gestion, approuve :

- . Le rapport de gestion,
- . L'inventaire,
- . Les comptes annuels, à savoir : le bilan, le compte de résultat et son annexe, arrêtés au 31/12/ 2018,

Tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserve à la présidence pour ledit exercice.

.../...

DEUXIEME DÉCISION
AFFECTATION DES RESULTATS

L'Assemblée Générale des associés approuve les propositions de la présidence, et après avoir constaté que les comptes de l'exercice se soldent par un bénéfice de 936 €, décide d'affecter au poste "Report à Nouveau".

Les capitaux propres présenteront un solde de 10.328 €

TROISIEME DÉCISION
DIVIDENDES DES TROIS DERNIERS EXERCICES

L'Assemblée Générale prend acte qu'il s'agit du 4^{ème} exercice et qu'il n'a pas été distribué de dividendes au cours des trois derniers exercices.

QUATRIEME DÉCISION
CONVENTIONS REGLEMENTEES

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance constate l'absence d'opérations visées par l'article L 223-19 du Code de Commerce.

CINQUIEME DÉCISION
CLAUDE DE RETOUR À MEILLEURE FORTUNE

Au titre de 2018, Mr Volpi a consenti à un abandon de son compte courant avec clause de retour à meilleure fortune pour 18 170€.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour remplir toutes formalités qu'il appartiendra, notamment de dépôt.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à vingt heure trente.

Stéphane VOLPI
Président



Stéphane VOLPI
Associée



PRESTACLIC
S.A.S.U. au capital de 5 000 Euros
Siège social : 31 rue de la Grosse Pierre
78540 Vernouillet
R.C.S. VERSAILLES B 803 518 919

RAPPORT DE GESTION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Du 31/05/2019

Monsieur,

Nous vous avons convoqué en Assemblée Générale Ordinaire, conformément à la Loi et à vos statuts, pour vous rendre compte de l'activité de votre société et des résultats de notre gestion au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2018 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels de cet exercice.

Vous constaterez que le rapport de gestion, le bilan, compte de résultat et annexes s'y rapportant, ont été tenus à votre disposition au cours des quinze jours ayant précédé la présente réunion et vous ont, le cas échéant, été adressés, conformément à la Loi.

Les comptes annuels pour cet exercice ont été établis, conformément aux dispositions comptables en vigueur.

Au cours de ce 4^{ème} exercice allant du 01-01-2018 au 31-12-2018, notre chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à la somme de 164.752 €.

Pour ce même 4^{ème} exercice, les frais de personnel se sont élevés à 67.981 € (soit 51.2173 € de salaire et 16.708 € de charges sociales). Le Président a perçu une rémunération de 34.220 € du 01-01-2018 au 31-12-2018.

Le résultat de l'exercice se traduit par un bénéfice de 936 € que nous vous proposons d'affecter au poste "Report à Nouveau"

Au titre de 2018, Mr Volpi a consenti à un abandon de son compte courant avec clause de retour à meilleure fortune pour 18 170€.

Les capitaux propres présenteront un solde de 10.328 €

Nous vous demanderons de bien vouloir consentir quitus de la gestion pour l'exercice soumis à votre approbation.

Nous pensons vous avoir donné toutes les informations et explications nécessaires.

Nous sommes à votre disposition pour les compléter par toutes les précisions qu'il vous conviendra de nous demander.

Stéphane VOLPI,
Président

